



LA PMI

Mission du Conseil départemental, la Protection Maternelle et Infantile (PMI) propose à l'ensemble des familles (futurs parents, parents de jeunes enfants) un **accompagnement médico-social** au travers d'activités diverses allant des consultations médicales préventives (

[suivi des grossesses](#)

, suivi des nourrissons, prescription de contraception) à l'

[agrément des assistantes maternelles](#)

en passant par l'

[animation de groupes d'éveil parents-enfants](#)

Le service PMI propose également un **accompagnement à la parentalité** pour les familles avec enfants de moins de 6 ans.

Les équipes de professionnels (médecins, sages-femmes, infirmières, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants et conseillères conjugales et familiales) vous accueillent dans des

[lieux de consultations PMI](#)



LE BUS PMI

Le **Bus de la Protection Maternelle et Infantile (PMI)** va à la rencontre des familles en zone rurale. Le Bus de la PMI, spécialement aménagé pour les familles et leurs enfants, propose des **consultations médicales de prévention gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans**. Il parcourt toute l'année l'ensemble du Département et plus particulièrement les communes rurales éloignées des lieux de consultation de la PMI situés dans les

[Maisons Départementales de la Solidarité \(MDS\)](#)

notamment.

CONSULTEZ LE PROGRAMME DU BUS PMI



BUS PMI

RETROUVEZ LA MDS LA PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS



MAISONS DÉPARTEMENTALES DE LA SOLIDARITÉ